

DECRET D/2021/ ^{bis} 042 /PRG/SGG

PORTANT NOMINATION D'UN COMMANDEUR
DANS L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ,

VU La Constitution ;

VU La Loi L/94/002/CTRN du 26 Janvier 1994, modifiant et complétant l'Ordonnance 116/PRG/SGG du 22 Septembre 1986 ;

VU L'Ordonnance n°116/PRG/SGG du 22 Septembre 1986, portant création de l'Ordre National du Mérite ;

VU Le Décret D/2018/116/PRG/SGG du 13 Juillet 2018, portant organisation de Présidence de la République ;

VU Le Décret D/2018/022/PRG/SG G du 11 Février 2018, portant nomination du Grand Chancelier de l'Ordre National du Mérite.

DECRETE

ARTICLE 1^{ER}/ Le Grade de **COMMANDEUR** de l'Ordre National du Mérite de la République de Guinée est décerné à **Madame Fatou DIALLO N'DIAY** pour sa contribution exceptionnelle à l'amélioration de la politique migratoire en République de Guinée.

ARTICLE 2/ Le présent décret qui prend effet à compter de sa date de signature sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.